

Les cliniques et les écoles privées s'unissent pour mieux exister

Riviera

Une association regroupant une quinzaine d'établissements vient de voir le jour. L'entité espère renforcer la place de ces acteurs dans l'offre touristique de la région.



Alexandre Gademann, Benoît Samson, et Fabrice Pfulg sont à la tête de l'Association des Cliniques et des Écoles Internationales. | ACEIRV

Rémy Brousoz
rbrousoz@riviera-chablais.ch

Leur point commun? Accueillir une clientèle aisée venue des quatre coins du monde. De là, il n'y a rien de surprenant à ce que les cliniques et les écoles privées de la Riviera vaudoise aient décidé d'unir leurs forces. Constituée le 25 janvier dernier, leur association regroupe dix établissements scolaires internationaux et six cliniques. Son président Benoît Samson, œuvrant pour Sommet Education (groupe qui gère l'École hôtelière de Glion), et son vice-président Fabrice Pfulg, directeur et propriétaire de Laclinic à Montreux, évoquent la raison d'être de cette nouvelle entité.

Qu'est-ce qui a poussé vos deux secteurs d'activités à créer cette association?

- Benoît Samson: Il s'agit de

faire avancer les choses. Nous souhaitons avoir une meilleure reconnaissance, que ce soit de la part de Montreux-Vevey Tourisme, des milieux hôteliers, des commerçants, et des autorités communales et cantonales. L'idée est de mettre en lumière la manne économique que les cliniques et les écoles privées représentent pour la Riviera. Une étude doit d'ailleurs être prochainement lancée par Promove pour pouvoir chiffrer cet apport.

Vous évoquez le souhait d'obtenir une meilleure reconnaissance. Cela signifie qu'il y a un manque à ce niveau?

- Fabrice Pfulg: Quand on parle de tourisme dans la région, le premier réflexe n'est pas de penser aux cliniques

et aux écoles privées. Et pourtant, nos activités drainent énormément de gens venus de l'étranger, accompagnés parfois de leurs familles.

- Benoît Samson: Tenez, notre groupe a organisé une cérémonie de promotions récemment à Montreux. Cette dernière a réuni 800 personnes au Casino et 500 convives pour le repas au Montreux Palace. À cela s'ajoutent les cadeaux qui ont sans doute été achetés pour l'occasion dans les commerces alentour.

- Fabrice Pfulg: Tout cela a un grand impact économique, mais paradoxalement assez peu d'efforts sont faits pour valoriser cette offre. À tel point que lorsqu'un visiteur veut se renseigner au sujet d'une clinique, il arrive que l'hôtel où il réside n'en ait jamais entendu parler. Nous

devons être mieux organisés pour mettre en valeur ce que nous proposons, et ainsi mieux profiter des canaux de promotion touristique de la région.

Il faut dire qu'une forme de secret était traditionnellement cultivée, du moins dans les cliniques...

- Fabrice Pfulg: C'est vrai. À l'époque, lorsqu'une personnalité venait se faire soigner sur la Riviera, cela devait rester confidentiel. Mais les mœurs ont changé. Avec l'émergence des réseaux sociaux, les influenceurs et les stars partagent leurs séjours d'eux-mêmes. En parallèle, la concurrence internationale se renforce. C'est à nous de défendre notre savoir-faire en le rendant plus visible.

Du côté des écoles privées, l'association a aussi l'ambition d'aiguillonner un peu le Canton...

- Benoît Samson: En effet, il faut savoir que 70% des écoles privées suisses sont situées en terres vaudoises. Étant donné que neuf élèves sur dix viennent généralement de l'étranger, la masse de travail est conséquente pour le Service vaudois de la population. Les délais pour obtenir un visa sont parfois longs. À l'international, cette attente suscite de l'incompréhension.

En partenariat avec Retraites populaires

La minute de l'expert

Une chronique de **Xavier Grandjean**,
Conseiller financier avec brevet fédéral

Planifier son futur, un choix crucial

Rente? Capital? Un mixte entre les deux? À l'approche de la retraite, les personnes concernées se retrouvent face à une myriade de questionnements quant aux choix à entreprendre sur les prestations versées par leur caisse de pension. Quel est le moment idéal pour débiter cette nouvelle étape de vie? Si je suis propriétaire de mon logement, est-ce que ma dette sera encore en adéquation avec mon revenu? Vais-je pouvoir rester dans mon logement? Et la principale de toute: quelles seront les conséquences financières d'une décision ou d'une autre.

Que l'on soit marié, célibataire, en concubinage, avec ou sans enfant, salarié ou indépendant, propriétaire ou non, nos besoins et nos choix seront différents et individualisés. Il est donc fortement conseillé de faire un point sur sa situation de prévoyance et financière. Dans l'idéal, il vaut mieux s'adresser à des spécialistes une dizaine d'années avant la retraite. Le but étant de pouvoir encore

mettre en place des mesures qui seront nécessaires, afin d'améliorer la prévoyance d'une future personne à la retraite. La planification financière vous permettra de prendre les bonnes décisions grâce à l'élaboration, par un spécialiste, de différents scénarios en fonction de vos besoins et objectifs. En prenant en compte vos revenus, vos dépenses et votre situation patrimoniale, sans oublier les aspects fiscaux et successoraux. Votre situation tant personnelle que professionnelle peut changer entre-temps et il sera probablement nécessaire d'adapter la photographie établie de votre situation, cependant un manque de planification peut avoir un impact non négligeable sur vos revenus en tant que personne retraitée. Ainsi, les décisions prises au moment de la retraite en matière de prévoyance sont irrévocables. Alors prenez le temps de vous informer et de planifier. Et surtout, n'oubliez pas de demander conseil à un ou une spécialiste en matière de prévoyance.

Pub

PUBLIREPORTAGE

RAIFFEISEN



Ce qui nous différencie:
nos avantages.

Chaque année, nos sociétaires profitent au total de plus d'un million d'avantages grâce à des solutions bancaires attractives.

Nous offrons à nos sociétaires des avantages sous forme de rabais et de conditions préférentielles.

Parce que nous sommes une coopérative.

Découvrir les avantages sociétaires:



L'Etude Leyvraz, l'union sacrée et complémentaire d'un duo frère et sœur

Fondée le 1^{er} janvier 2024, cette Etude se veut accessible, efficace et réactive. Elle assiste et représente aussi bien les entreprises que les particuliers devant les autorités judiciaires. Elle propose également une activité de conseil dans différents domaines du droit.

VOUS VENEZ D'OUVRIR VOTRE ETUDE À VEVEY, QUI ÊTES-VOUS?

- Laetitia Leyvraz: je suis agente d'affaires brevetée, titulaire d'un Bachelor en Droit. Après avoir exercé en qualité de juge assesseur au Tribunal des baux, je me suis naturellement orientée vers la profession d'agent d'affaires breveté et c'est après plusieurs années d'expérience que j'ouvre mon Etude. De nature fonceuse et déterminée, je défends avec engagement les intérêts de mes clients devant les instances judiciaires. Je suis également professeure à la SVIT School à Lausanne, où je partage avec enthousiasme mon expertise en matière de poursuite pour dettes et faillite.

- Cédric Leyvraz: je suis juriste spécialisé. A l'issue de mes études de droit (Bachelor et Master), j'ai travaillé auprès de différentes entreprises et institutions publiques afin de parfaire mes connaissances. J'ai toujours su que mon épaulement professionnel suivrait le chemin de l'entrepreneuriat. Dès l'obtention de mes certifications en protection des données, je me suis lancé en tant que juriste indépendant afin d'aider les entreprises à se mettre en conformité avec la nouvelle loi fédérale sur la protection des données.

VOUS ÊTES FRÈRE ET SŒUR, POURQUOI AVOIR OUVERT UNE ETUDE ENSEMBLE?

- C'était une évidence. Nous sommes deux juristes dynamiques avec les mêmes valeurs d'intégrité, de responsabilité et de respect. Nous avons réuni nos compétences respectives tout en partageant une passion commune pour le droit.

QU'EST-CE QU'UN AGENT D'AFFAIRES BREVETÉ?

En pratique, l'agent d'affaires breveté constitue un accès privilégié à la justice. Son approche pragmatique permet d'éviter de longs et coûteux procès. Il est reconnu pour ses compétences pointues en droit de la poursuite pour dettes et faillite et intervient en matière contractuelle, notamment en droit du bail et en droit du travail. Dans le domaine de la construction, il est régulièrement mandaté pour le dépôt d'hypothèques légales des artisans et entrepreneurs.

Photo et propos recueillis par Laurent Montbuleau



Etude Leyvraz
021 218 19 75
www.etude-leyvraz.ch

